

DECISION N° 20231120\_P\_123  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Développement Economique**

**Objet : Signature d'un acte spécial modificatif de sous traitance pour l'élaboration du dossier de déclaration de projet de mise en compatibilité du PLU de la Séauve-sur-Semène (43140)**

**Le Président,**

**N° 20231120\_P\_123**

**Décide**

De signer un acte spécial modificatif de sous traitance au marché :

**OBJET**

- Mandataire du marché : **JD URBANISME**
- Pour l'élaboration du dossier de déclaration de projet de mise en compatibilité du PLU de la Séauve-sur-Semène (43140)

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Volet écologique**

D'un montant maximum de :

- **2 000.00 € HT** en paiement direct

L'entreprise sous-traitante désignée :

**ECOLOGIA CONSEILS  
610 ROUTE DU BUSSIN  
38780 EYZIN-PINET**

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 20 novembre 2023

Le Président

Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20231120-20231120\_P\_123-AU  
Reçu le 23/11/2023